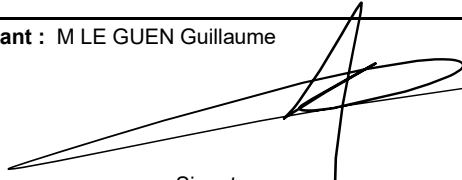


 SOCOTEC EQUIPEMENTS Agence Équipements Brest 180 Rue de Kerervern ZAC de Kergardec III Résidence Samarkand 29490 GUIPAVAS Tél : (+33)2.98.41.37.90 E-mail : clients.eqts.bretagne@socotec.com	RAPPORT PROVISOIRE* EQUIPEMENTS DE TRAVAIL Vérification générale périodique	
	Référence rapport : 251192310000115/29000_6986_07-07-2026_170449	
	Dossier : 251192310000115/29000	
	Date du rapport : 07/07/26	
	Date du contrôle : 07/07/26	
Client : OUEST UP ZA DE PENHOAT 29800 SAINT-DIVY Email location@ouestup.bzh	Lieu de vérification : LOXAM BREST EST 23 RUE ALFRED KASTLER 29850 GOUESNOU	
Intervenant : M LE GUEN Guillaume  Signature :	Représentant Client : M. SOREL Signature :	

** Ce rapport provisoire ne peut en aucun cas se substituer au rapport définitif. Pour les vérifications réglementaires, le chef d'établissement doit, suivant l'article R. 4323-25 du code du travail, consigner sa conclusion sur le registre de sécurité.*

Identification des équipements de travail	Date de visite	Nb Obs	NV	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage (Chariot élévateur à conducteur porté/HANGCHA/A5BA27779/6986)	07/07/26	1		

Observations

Appareil de levage (Chariot élévateur à conducteur porté/HANGCHA/A5BA27779/6986) Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits) : 2320 kg avec un CdG de 500 mm jusqu'à 3,3 m de hauteur 2120 kg avec un CdG de 600 mm jusqu'à 3,3 m de hauteur Masse des charges d'essais mises à disposition (kg) : 2320		
Eléments vérifiés	Observations	N°
Poste(s) de conduite / Protection du conducteur (toit, FOPS, ROPS, ...)	La protection contre les chutes d'objets (FOPS) est détériorée. Réparer ou remplacer la FOPS en tenant compte de la notice d'instructions et que son remplacement ne peut s'effectuer que par une FOPS ayant la validation d'un organisme notifié (FOPS soumis à la procédure d'examen "CE" de type lors d'une cession individuelle).	1